

Article 30 du Règlement

La population de l'île est en difficulté. Le moment est mal choisi pour le Canada de condamner autre chose que le massacre brutal du premier ministre, les violences qui lui ont été infligées pendant les jours ou les heures qui ont précédé sa mort. Nous apprendrons tous cela lorsque la vérité se fera jour, mais il est déplacé d'en parler dans le cadre du débat de ce soir.

Je tiens à ce que les habitants de la Grenade sachent que je partage leur peine. Je partage également leur joie, leur soulagement à l'idée de ne pas devoir vivre sous la direction de Hudson Austin, soi-disant général—plutôt un assassin, à mon avis. Parce que je les connais, je sais que ce sont des gens libres, qui ont été imprégnés de démocratie. Ils étudient l'histoire britannique et sont le produit de cette histoire, tout comme nous, Canadiens. Les mesures que nous prendrons désormais prouveront si oui ou non les Canadiens méritent certaines accusations lancées aujourd'hui contre eux, aux Antilles.

Je regrette qu'on nous reproche d'avoir abandonné les Antilles. Je tiens à dire à mes amis antillais que nous ne les avons pas abandonnés, et que ni les Canadiens ni aucun autre peuple libre qui se respecte, dans le monde actuel, ne les abandonneront. Nous les soutiendrons; en effet, il nous incombe de leur venir en aide.

Ces accusations peuvent être réfutées et elles le seront, je crois, pas tant par nos discours que par nos actes. Les Grenadins ont besoin de fournitures médicales, de vêtements et d'aliments. Je demande au gouvernement si des mesures sont en place pour répondre à ces besoins. C'est le moins que nous puissions faire.

J'ai été concerné au début de la semaine dernière lorsqu'à deux reprises, j'ai demandé au Canada d'accorder chaque fois que possible des visas, des visas d'étudiants ou des permis de travail aux Grenadins se trouvant dans notre pays et qui risquaient de devoir repartir parce que leurs papiers n'étaient pas en règle. Je regrette que nous n'ayons rien fait à ce sujet. Je m'excuse auprès d'eux que nous n'ayons même pas levé le petit doigt. En dernier ressort, je sais que les prolongations de permis ou de visas auraient été accordées, mais si le gouvernement l'avait annoncé publiquement, cela aurait évité à certains d'entre eux de vivre dans l'angoisse. En sa qualité de doyen des membres du Commonwealth de notre hémisphère, le Canada aurait fort bien pu ouvrir ses portes aux Grenadins se trouvant aux quatre coins de la planète en leur annonçant que, où qu'ils soient, s'ils ne tiennent pas à rentrer immédiatement dans leur île, ils sont parfaitement les bienvenus ici. Mais cette invitation, le Canada ne l'a pas lancée. Mon épouse, Poly, se joint à moi pour présenter nos condoléances les plus sincères à la famille et aux amis du regretté Maurice Bishop. Nous nous souviendrons toujours d'eux dans nos prières.

● (2250)

Avant de me rasseoir, je voudrais rallier le point de vue de mon chef à propos d'une autre question. Compte tenu des incertitudes qui nous assaillent de toutes parts, seul le temps nous dira si nous avons pris une décision bonne ou mauvaise. Je sais simplement que lorsque mes amis sont dans le besoin, j'aime bien leur venir en aide. On a tort de soutenir à la légère et sans autre forme de renseignement que les États-Unis d'Amérique ont envahi l'île de Grenade. Nous ne savons pas s'ils n'ont pas délibérément assumé cette responsabilité et sont

intervenues sur invitation expresse du gouverneur général de l'île, M. Paul Scoon.

Il est inopportun maintenant, à mon avis, d'accabler les Américains et de se déchaîner contre eux, et je me refuse à prendre part à ce genre de choses. Je ne suis pas au courant des faits, mais je crois comprendre, d'après certaines relations que j'ai dans l'Est des Antilles, que les Américains ont effectivement donné suite à la demande qui leur avait été présentée. Les chefs religieux m'ont fait savoir que, d'après eux, cette intervention constituait une réponse directe à la demande expresse du gouverneur général qui, je vous le rappelle, monsieur le Président, est une personne digne de confiance. Je tenais à le signaler.

Avec le temps, les choses se préciseront. Ce genre de râclée n'est sûrement pas favorable à la Grenade ni à aucune des petites îles, Grenadine, Saint-Vincent, Barbade, Antigua, Nevis ou Saint-Christophe et les autres. Ce n'est pas dans leur intérêt, ni dans le nôtre ni dans celui de l'humanité que de s'en prendre aux autres de cette façon. Quels qu'aient été les motifs des États-Unis d'Amérique, et nous finirons bien par le savoir, j'invite tous les députés à constater que la Grenade est un État minuscule. Il doit maintenant se rétablir lui-même. Il doit choisir ce qu'il veut mais il a besoin de nous. Il a besoin de vivre en paix, en tranquillité et il lui faudra du temps. Accordons-lui le temps nécessaire et offrons-lui toute l'aide que nous pouvons lui donner.

Je crois que nous devrions lui prêter toute l'assistance nécessaire, non pas comme gardiens de la paix mais plutôt comme observateurs de la trêve en quelque sorte. Ce sont les agriculteurs, les pêcheurs, les commis des magasins, les travailleurs des plantations de bananes ou de cacao qui représentent la stabilité. Ils seraient rassurés de savoir que nous nous préoccupons de leur sort. Et nous allons le leur prouver, non par nos paroles mais par nos actes. Je voudrais que nous puissions faire bien davantage, monsieur le Président.

A cause du gouvernement, à cause des événements, nous avons égaré 50 familles; nous les avons retrouvées et maintenant elles sont de retour à Ross Point en toute sécurité, je suppose. Certains Canadiens disent que tout est fini, qu'ils veulent continuer leurs vacances ou reprendre le travail. D'autres ressortissants étrangers affirment qu'ils veulent rester sur place.

Il y a environ une demi-heure, nous avons appris qu'il n'y avait plus de danger à St. George, que les rues s'animaient peu à peu. Je suppose que certains secteurs par exemple à l'est de la ville demeurent dangereux. Le calme revient peu à peu dans l'île, on évite la violence verbale ou de blâmer quiconque—soit les Américains, les Barbadiens, les Grenadins, les marxistes, les communistes, ou les autres. N'allons pas nous en mêler mais plutôt avec un esprit d'amour, de prières et de paix et peut-être en expédiant des fournitures médicales, des vêtements et de la nourriture, montrons que nous voulons aider à rétablir dans l'île la paix et la vie de tous les jours.

[Français]

M. Maurice Dupras (Labelle): Monsieur le Président, je trouve fort appropriée la motion du Nouveau parti démocratique visant à débattre cette question de l'invasion de la Grenade par des troupes américaines. Avant de m'engager dans mes notes...